

Note d'information n°118

Prolongation de la durée d'inscription à la 1ère tranche de livraison

Suite à la demande de certains adhérents Nour1 qui souhaitent toujours s'inscrire au niveau de la 1^{ère} tranche mais qui n'ont pas pu régulariser leurs situations avant le 05/05 à cause de contraintes majeures :

- Déplacements professionnels/personnels ;
- Contraintes familiales fortes

Le bureau exécutif a décidé de prolonger la date butoir pour bénéficier de la tranche 1 (dont la date de livraison est prévue fin septembre 2019. Voir note n° 114) jusqu'au **Mercredi 15/05/2019 au soir : Délai de rigueur.**

Passé ce délai, tous les chèques/paiements qui seront reçus seront considérés des réservations d'inscription au niveau de la tranche 2.